

PRENDRE EN CHARGE LES BOITIERIES DES BOVINS EN ÉLEVAGE D'ENGRAISSEMENT



Source photographies : GDS 54

**12 Décembre 2023 ou
04 Janvier 2024**

Programme

- **09h30 : début de la formation**
- Exprimer la perception du poids des boiteries en atelier d'engraissement
- Comprendre le fonctionnement de l'appareil locomoteur
- Savoir identifier l'origine de la boiterie et prévenir les facteurs de risques
- Gestion des différentes douleurs générées par les boiteries et prise en charge de la douleur
- Identifier les pratiques à risque au regard de l'antibiorésistance
- Notion de biosécurité en élevage d'engraissement et application à son élevage

La journée sera finalisée par un questionnaire d'évaluation des risques IBR en atelier dérogatoire pour les participants concernés

- **17h30 : fin de la journée.**

Méthodes pédagogiques

En salle toute la journée :

- Présentation théorique, échanges d'expériences et discussions
- Présentation et réflexions autour de cas concrets d'élevage

**Mardi 12 Décembre 2023, secteur Nancy
Jeudi 04 janvier 2024, secteur Lunéville / Blâmont**

Contact sur place : Sixtine DEGROOTE : 06.85.25.17.11

Objectifs

- Identifier une boiterie et adapter sa prise en charge
- Savoir observer la position de ses animaux et détecter un problème de pied pour limiter les pertes de croissance et les mortalités
- Savoir distinguer les différentes lésions du pied et faire appel au bon spécialiste

Formateur

Docteur Catherine LUTZ, vétérinaire praticien en Alsace, formatrice et pareuse

Formation réalisée avec le Groupement Technique Vétérinaire du Grand-Est (GTV)

Public

Éleveurs engraisseurs de bovins et/ ou leurs salariés.

Prérequis

Pas de prérequis.

Horaires et durée

09h30-13h00 (repas) 14h00-17h30
Durée : 07h00

Conditions tarifaires :

Pour les contributeurs et ayant-droit VIVEA = chefs d'entreprise, conjoints collaborateurs, aides familiaux, dont cotisants de solidarité, jeunes en phase d'installation (sous présentation de pièces justificatives) : les conditions ci-dessous s'appliquent sous réserve que ceux-ci soient : à jour de leur cotisation MSA ; ayant transmis son consentement électronique dans les délais impartis ; ayant suivi au minimum 7h00 de formation ; Ne dépassant pas le plafond de prise en charge de 3 000 €/année civile (consultable www.vivea.fr – l'excédent sera à la charge du stagiaire au titre d'une contribution stagiaire additionnelle)
→ **Coût journalier par stagiaire : 36€ HT** (frais de restauration et annexes compris)



Pour les salariés agricoles, apprentis :

→ **Coût journalier par stagiaire : 130€ HT, repas et frais annexes compris**

Renseignez-vous avant la formation auprès de L'OCAPIAT pour une possible prise en charge (Action « Boost'Compétences »).

Pour les autres statuts : Contacter le GDS.



Conditions de participation :

- ❑ **Modalités d'évaluation** : autoévaluation des acquis et questionnaire de satisfaction à l'issue du stage. Echanges avec les stagiaires et intervenant.
- ❑ **Sanction visée** : attestation de présence/certificat de réalisation à l'issue de la formation
- ❑ **Modalité d'accès** : Pour participer, complétez et renvoyez le bulletin d'inscription ci-joint à votre GDS. Inscription possible jusqu'à la veille du démarrage de la formation, dans la limite des places disponibles.
- ❑ À l'issue de votre inscription, vous recevrez par mail ou défaut par courrier une convocation en formation
- ❑ **Responsable de stage et d'inscription** : Camille VISCONTI - 03.83.93.44.76
- ❑ **Accessibilité aux personnes en situation de handicap** : contactez-nous avant la formation pour l'adaptation des locaux et de nos moyens pédagogiques.
- ❑ Consultez [nos conditions générales d'inscription et de participation détaillées](#) (ou sur site internet gdsreseau3m.com).

Prestataire de formation :

Groupement de Défense Sanitaire de Meurthe-et-Moselle
9 rue de la Vologne - 54520 LAXOU - tel : 03 83 93 44 76 - fax : 03 83 93 12 20 -
mail : gds54@gds54.com
Site internet : www.gdsreseau3m.com
n° d'existence : 41 54 03358 54 - SIRET : 783 334 477 00032
Organisme certifié Qualiopi et engagé dans la Démarche Qualité de Services



Nous vous attendons nombreux !

PROFITEZ DES AVANTAGES DE LA FORMATION !

- **Crédit d'impôt** (de l'ordre de 70€ par jour de formation suivie).
- **Vous voulez covoiturier ?** Appelez-nous pour que l'on vous indique la faisabilité.
- **Tarif préférentiel au Service de Remplacement** (à utiliser le jour ou dans les 3 mois après la formation).

Consultez l'offre complète de formations sur notre catalogue !



www.gdsreseau3m.com

BULLETIN D'INSCRIPTION

Titre et date(s) : PRENDRE EN CHARGE LES BOITERIES DES BOVINS EN ELEVAGE D'ENGRAISSEMENT

[INSCRIPTION EN LIGNE](#)

Renvoyez ce bulletin à votre GDS (mail, fax, courrier) jusque la veille du démarrage de la formation ou cliquez sur « inscription en ligne » pour vous inscrire directement sur le site internet du GDS



Prestataire de Formation :

GDS 54
9 rue de la Vologne -
54520 LAXOU - 03 83 93
44 76 - 03 83 93 12 20 -
gds54@gds54.com

n° d'existence :
41 54 03358 54

SIRET : 783 334 477
00032

Etablissement certifié
Qualiopi et engagé dans
la Démarche Qualité de
Services

Mise à jour du document :
06/07/2022

Exploitation agricole :

N° de cheptel : _____

Exploitation : _____

Adresse : _____

CP : _____ Commune : _____

Personne à inscrire :

NOM : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Portable : _____

Adresse mail : _____

Votre statut (cochez) :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Chef ou associé d'exploitation | <input type="checkbox"/> Aide familial |
| <input type="checkbox"/> En cours d'installation | <input type="checkbox"/> Cotisant solidaire |
| <input type="checkbox"/> Salarié agricole | <input type="checkbox"/> Retraité |
| <input type="checkbox"/> Conjoint collaborateur | <input type="checkbox"/> Autre statut : |

Pour les porteurs de projet, repreneurs ou créateurs d'entreprises, contactez le GDS avant la formation afin d'étudier ensemble si nous pouvons mobiliser le financement VIVEA (dossier complet à fournir)

Avez-vous des attentes spécifiques pour cette formation (sujets à traiter...) ?

Formation souhaitée :

- 12 Décembre 2023
 04 Janvier 2024

La signature de ce bulletin d'inscription implique l'acceptation des [conditions générales d'inscription et de participation](#) du service formation du GDS 54

Le ___/___/___

Signature :